

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

ABONNEMENTS :

Canada : \$1.00.— Ville de Québec, États-Unis, et Pays
de l'Union postale, \$1.50 (7 fr. 50).

Doivent être payés d'avance.

~~~~~

Manuscrits, communications et abonnements doivent être adre-  
sés à la SEMAINE RELIGIEUSE, 103, rue Ste-Anne, Québec.

---

La SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC est publiée par l'Action  
Sociale Catholique, propriétaire, et est imprimée au No 103, rue  
Ste-Anne, Québec, par *L'Action Sociale Limitée*.

# VIN DE MESSE

## CERTIFICAT

Archevêché de Québec, 1er août 1914.

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe dit de SAINT-NAZAIRE, vendu par la maison A. TOUSSAINT & CIE, se fait toujours sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.

† L.-N. CARDINAL BEGIN ARCH. DE QUÉBEC.

**Extrait de la circulaire du 1er mars 1897.**

« Les vins importés, même avec les meilleures recommandations, ne nous mettront jamais à l'abri de toute inquiétude.

« ... Messieurs A. Toussaint & Cie ont établi à Québec une fabrique spéciale de vin de messe. Comme témoignage de ma satisfaction et pour assurer le succès d'une entreprise si importante pour le clergé, j'ai chargé un de mes prêtres de surveiller la fabrication des vins liturgiques de cette maison ; sur le rapport très favorable de cet ecclésiastique, je n'hésite pas à le recommander de nouveau à messieurs les curés du diocèse.

« Si nous arrivons à fabriquer au pays tout notre vin de messe, ce sera un grand soulagement pour tous les prêtres. »



## CASAVANT FRERES

...FACTEURS D'ORGUES...

**Saint-Hyacinthe, Qué.**

Au delà de 650 orgues ont été construites par cette Maison, dont 52 à 4 claviers, 147 à 3 claviers, 416 à 2 claviers, etc....

Les plus remarquables sont celles de  
l'église Saint-Paul, Toronto. (Les plus grandes du Canada).  
L'université de Toronto.  
L'église du Saint-Nom-de-Jésus, Maisonneuve  
L'église Notre-Dame, Montréal.  
L'église Saint-Jean-Baptiste, Montréal.  
La cathédrale de Montréal.  
La basilique de Québec.  
La basilique d'Ottawa.  
La basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré  
Le Grand Opéra de Boston.  
L'église Saint-François-Xavier, New-York.  
La cathédrale de Trois-Rivières.  
La cathédrale de Chicoutimi.  
La cathédrale de Nicolet.

# LE FEU

## DANS LES MAISONS D'EDUCATION

est un danger constant si l'intérieur  
n'est pas recouvert de matériaux  
incombustibles.

---

### **"LINABESTOS"**

---

est la seule planche murale

#### **ENTIEREMENT A L'ÉPREUVE DU FEU**

Les autres contiennent soit des fibres de bois, soit de la pâte à papier, lattes, refente de bois, asphalte, colle grasse, ou autre substance dangereuse; LINABESTOS est entièrement fait d'amiante et de ciment Portland.

LINABESTOS est donc à l'épreuve du feu : il ne craque pas, ne gauchit pas, ne "travaille" pas. Aucune vermine ne peut y trouver refuge.

#### **COÛTE PEU**

Demandez notre livret « D » et échantillons.

---

### **LA CIE DES PRODUITS D'AMIANTE ET DE CIMENT.**

**78, rue St.-Pierre, - QUEBEC.**

Succursales: Halifax, N. E., St-Jean, N. B.,  
Sydney, C. B.

# IL FAUT GUÉRIR

---

## VOTRE RHUME

et pour cela, méfiez-vous des sirops à base d'opium ou de morphine qui calment, mais **ne guérissent pas**. Au premier symptôme de **Mal de Gorge, enrouement, toux, rhume, bronchite**, prenez du

### TAROL



Sirop composé de Goudron, d'Huile de Foie de Morue et de Médicaments approuvés par la Faculté de Médecine pour le traitement des Maladies des voix Respiratoires.

TAROL soulage instantanément et guérit sûrement la **TOUX** la plus opiniâtre, le **RHUME**, la **BRONCHITE Aigue** ou chronique, le **CATARHÉ**, la **GRIPPE**, la **COQUELUCHE**, le **CROUP** et toutes les Affections graves ou légères des **Poumons**. 25c. la Bouteille.

Pour compléter le traitement, on prendra alternativement, à deux heures d'intervalle,

### VIN MORIN CRESO-PHATES

le grand Tonique des Poumons. Petit modèle ; 50c. grand modèle \$1.00.

Aux personnes Pâles, Faibles, Anémiques, nous recommandons l'usage régulier des **Pilules Cardinales** qui enrichissent le sang et fortifient tout l'organisme.—50c. la boîte.

**Dr Ed. MORIN & Cie, Limitee,**  
113, Côte de la Montagne, - - - - - QUÉBEC.

**CIERGES ET VINS DE MESSE**  
**MAISON J.-B. LASNIER PÈRE**

FABRICANT DE CIERGES, BOUGIES, CHANDELLES  
IMPORTATEUR DE VINS DE MESSE

*La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges pour toutes fins liturgiques.*

ENTREPOT, MAGASIN ET BUREAU  
**RUE ST-GEORGES, LÉVIS.**

TÉLÉPHONES  
Bell 91  
National 109

Bureau : 82 rue St-Pierre Téléphone 263  
Résidence : 15, rue Ste-Julie

**CHARLES GAGNON**  
AGENT ET COURTIER  
D'ASSURANCES  
FEU, VIE, ACCIDENTS,  
MARINE, Etc.

**J.-E. LIVERNOIS**  
LIMITÉE

IMPORTATEURS EN GROS  
Produits Chimiques, Remèdes  
Brevetés, Parfums, Etc., Etc  
**RUE ST-JEAN, - QUÉBEC,**  
CANADA.



SI LE PUBLIC CONNAISSAIT les  
grands avantages des **VERRES TORIQUES**  
sur les autres verres à lunettes ordinaires  
personne n'achèterait plus que des **VERRES**  
**TORIQUES**. Le foyer de ces verres est  
presque illimité tandis que dans les verres  
ordinairement vendus il n'existe guère que  
dans une partie fort limitée du centre.  
C'est le verre que tous les vrais oculistes  
prescrivent parce que c'est vraiment le seul  
qui donne **ENTIÈRE SATISFACTION**.

**P.-C. Lacasse**  
OPTICIEN ET OPTOMÉTRISTE  
40, RUE DE LA FABRIQUE

LA MEILLEURE ET LA PLUS ANCIENNE MAISON D'ÉPICERIES,  
A QUÉBEC

## N. RIOUX & CIE

s'honore de compter parmi ses clients un grand nombre de  
maisons d'éducation et de membres du clergé.

AUTORISÉE A VENDRE LE VIN DE MESSE.

Nous venons de recevoir une consignment d'Huile d'Olive de la célèbre maison  
Antoine Vial, Marseille.

## LORENZO AUGER

ARCHITECTE

de l'Association des Architectes de la Province de Québec,  
de l'Institut Royal des Architectes du Dominion.

39, rue St-Jean, Québec



1, Rue St-Jean  
LÉVIS.

(Edifice de la Métropolitaine.)

## JOS.-P. OUELLET

ARCHITECTE ET ÉVALUATEUR

DIPLÔMÉ : "A. A. P. Q." ———— et ———— MEMBRE DE L'I. R. A. C.

SPÉCIALITÉ : ÉDIFICES RELIGIEUX

28, rue Ste-Famille, QUÉBEC.

Téléphone 177

## GARAND & THIBAUT, DOREURS, ARGENTEURS et NICKLEURS

308½, rue Saint-Joseph, QUÉBEC Tél. 4448.

Atelier pour le placage de l'or, de l'argent, du nickel, du cuivre.—Oxydage  
— Vieilles argenteries remises à neuf.— Couchettes en cuivre  
et vieux lustres nettoyés et vernis.—Argenteries de voitures.

Aussi : Réparation de vases sacrés et de bronzes d'églises.

Une Spécialité : **OUVRAGE GARANTI.** Une visite est sollicitée

# TANGUAY & LEBON

Architectes et Evaluateurs

20, RUE D'AIGUILLON

Téléphone 1466.

QUEBEC.

## JOBIN & PAQUET | VANDRY & MATTE

**FERBLANTIERS  
- PLOMBIERS -**



72-78, Cote d'Abraham, Québec.

Plomberie Moderne, Ventilation, Éclairage au Gaz et à l'Electricité, Téléphone et Sonneries Electriques, Système de Chauffage à Eau Chaude, à la Vapeur et à Air Chaud, Couverture en Métal, etc. Fournitures de Matériaux de Plomberie, Chauffage, Gaz, Electricité, Pompes en Cuivre et en Fonte, Tuyaux et Ajustements pour Aqueduc, Poêles, Ferblanc et Cuivre, Etc.

**ENTREPRENEURS  
DE**

**PLOMBERIE, CHAUFFAGE,  
LUMIÈRE ET CLOCHES  
ÉLECTRIQUES,**

**OUVRAGES EN TÔLE,  
FERBLANC et CUIVRE.**

— ANGLE DES RUES —  
St-Jean et d'Youville, Québec.

## LIBRAIRIE A.-O. PRUNEAU

60, RUE ST-JEAN, QUEBEC.

Ornements d'église, Tissus en soie couleurs liturgiques: Damas Moires, Taffetas, Tissus en laine pour tentures et soutanes d'enfants de chœur, Toiles pour lingerie d'église, Surplis, Aubes, Bas d'aube en dentelle, Gazes or et argent, Point lamé d'or, Galons, Dentelles, Franges, Glands or et argent.

# BOVRIL

Sauve beaucoup d'argent

**BOVRIL** sauve beaucoup d'argent à la cuisine. Il fait des plats succulents avec des choses qu'on ne pourrait manger autrement. Son pouvoir reconstituant—ce dont nous avons précisément besoin en ces temps difficiles—surpasse de dix à vingt fois la quantité prise.

**C'EST CELA LE BOVRIL !**

## LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

(Incorporée par acte du Parlement en juillet 1900)

Capital autorisé - - - - - \$2,000,000.00  
Capital payé et réserve - - - - - 1,650,000.00

Siège Central : 7 et 9, Place d'Armes,  
MONTREAL, Can.

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. H. LAPORTE, De la Maison Laporte, Martin & Cie Limitée.  
Vice-Président : M. TANCRÈDE BIENVENU, Adm. Lake of the Woods  
Milling Co., Limited.

### BUREAU DES COMMISSAIRES ET CENSEURS

#### DEPT. D'ÉPARGNE

Président : SIR ALEXANDRE LACOSTE, ex-juge en chef de la Cour du  
Banc du Roi.

75 succursales dans les provinces de Québec, Ontario et Nouveau-Brunswick.

La Banque est prête à fournir au commerce et à l'industrie l'aide qui lui sera raisonnablement demandée; elle fera l'escompte du bon papier de commerce à des taux raisonnables.

Pour la commodité des artisans et des enfants, des dépôts de toutes sommes depuis \$1. seront acceptés au Département d'Épargne.

Succursale de Québec : LÉON-T. DESRIVIÈRES, GÉRANT.  
93 rue St-Pierre.

---

# SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

## SOMMAIRE

*Calendrier de la semaine, 81. — Les Quarante-Heures, 81.*

**Partie non officielle :** CAUSERIE DE LA SEMAINE: La Sainte Maison de Lorette, 82.—LITURGIE ET DISCIPLINE: Décret de la Sacrée Congrégation des Rites, 85.—CHRONIQUE DIOCÉSAINE: 86.—A TRAVERS LES DIOCÈSES: Montréal, 87; St-Hyacinthe, 88; Chicoutimi, 88; Valleyfield, 89; Hailybury, 89; Saint-Boniface, 89; Keewatin, 90; Prince-Albert, 90.—LES LIVRES, 90.

**Bulletin social :** FAITS ET ŒUVRES: La délégation prohibitionniste du 4 octobre, 93.—La prohibition dans l'Ontario, 96.

## CALENDRIER DE LA SEMAINE

Dimanche, 15 octobre.—XVIII ap. Pent. et 3 oct. Du dim.  
 Lundi, 16.—De la fête.  
 Mardi, 17.—STE HEDWIGES, veuve.  
 Mercredi, 18.—S. LUC, Évangéliste, *dbl. 2 cl.*  
 Jeudi, 19.—S. PIERRE D'ALCANTARA, conf.  
 Vendredi, 20.—S. JEAN DE CANTI, conf.  
 Samedi, 21.—De la Ste Vierge.  
 Dimanche, 22.—XIX ap. Pent. et 4 oct. Du dim.

## QUARANTE-HEURES

15 octobre, St-Agapit; St-Malachie; Stadacona.—17, Ste-Foy.—18, St-Bernard.—19, St-Pierre, I. O.; St-Ferréol.—21, Couvent de St-Casimir.

---

## PARTIE NON OFFICIELLE

---

CAUSERIE DE LA S<sup>^</sup> MAINE

### LA SAINTE MAISON DE LORETTE

L'une des dernières livraisons des *Acta Apostolica Sedis* publie le texte d'un décret de la Sacrée Congrégation des Rites, en date du 12 avril 1916, qui fixe au 10 décembre, comme à son jour propre, la fête de la Translation de la Sainte Maison de la Bienheureuse Vierge Marie. Nous donnons, aujourd'hui, la traduction de ce décret dans la page liturgique de notre revue.

Après toutes les attaques que la critique moderniste a fait subir, il y a quelques années, à l'éclatant miracle de la translation de la Sainte Maison de Nazareth, nos lecteurs, nous en sommes sûr, éprouveront la même joie que nous en lisant cet important décret, qui marque le triomphe de l'une des plus vénérables traditions de la Sainte Église et qui consacre, encore une fois, par l'autorité souveraine de la parole pontificale, la réalité glorieuse du miracle de Lorette.

Nous croyons intéresser nos lecteurs en relisant, avec eux, à cette occasion, cette page miraculeuse de l'histoire de l'Église.

C'était en 1291. Les Lieux Saints venaient de tomber entre les mains des Musulmans, avec la prise de Ptolémaïs. La Chrétienté tout entière pleurait la perte du tombeau du Christ, qu'elle n'a pu encore reconquérir. Le Pape Nicolas IV s'adressait, avec instance, à tous les rois chrétiens pour les pousser à entreprendre une nouvelle Croisade, que sa mort, un an après, devait malheureusement rendre impossible.

Au sein de la désolation universelle, Dieu ménageait une grande consolation à son Église. Le 10 mai de cette année 1291, d'autre part si fertile en malheurs, les habitants de Tersatz, ville de Dalmatie, située sur les bords de l'Adriatique, furent tout surpris d'apprendre qu'en un lieu voisin de la ville et appelé vulgairement Rauzina, quelques personnes du pays avaient aperçu, dès l'aurore, à leur grande stupéfaction, une petite maison, là où, la veille encore, il n'existait pas même une cabane. " Le bruit du

prodige est bientôt répandu, raconte Rohrbacher. On accourt, on examine, on admire le bâtiment mystérieux, construit de petites pierres rouges et carrées, liées ensemble par du ciment ; on s'étonne de la singularité de la structure, de son air d'antiquité, de sa forme orientale ; on ne peut surtout expliquer comment elle se tient debout, posée sur la terre nue sans aucun fondement." A l'intérieur, on est encore plus surpris de trouver, en même temps que certaines pièces d'un mobilier des plus modestes, un autel surmonté d'une croix grecque antique, " ornée d'un crucifix peint sur une toile collée au bois, où se lisait le titre de notre salut : *Jésus de Nazareth, Roi des Juifs* ", ainsi qu' " une statue de cèdre, représentant la Bienheureuse Vierge debout et portant l'Enfant Jésus dans ses bras."

La foule était dans la stupéfaction la plus grande, ne pouvant aucunement expliquer la présence en cet endroit, hier encore désert, de la petite maison, lorsque l'évêque Alexandre, le pasteur de l'église Saint-Georges, depuis longtemps retenu au lit par une maladie grave, se présente aux yeux du peuple, tout rayonnant de santé, et déclare que, pendant la nuit, la Sainte Vierge lui est apparue en lui disant : " Sache donc que la sainte demeure apportée récemment sur ce territoire est la maison même où j'ai pris naissance et reçu presque toute mon éducation. C'est là qu'à la nouvelle apportée par l'archange Gabriel, j'ai conçu par l'opération du Saint-Esprit le divin Enfant ; c'est là que *le Verbe s'est fait chair*." Et la Sainte Vierge ajoutait qu'elle lui accordait le retour subit à la santé, qui " fera foi de ce prodige ".

Le gouverneur de la Dalmatie, Nicolas Frangipane, absent à la guerre, est aussitôt prévenu de l'éclatant miracle ; et, à peine de retour en sa province, il s'empresse d'envoyer à Nazareth " quatre de ses sujets, choisis de sa main, hommes sages et prudents, entre lesquels on remarquait, outre l'évêque Alexandre, Sigismond Orsich et Jean Grégoruschi ". Le résultat de leur mission fut concluant : " à Nazareth de Galilée, la maison natale de la Très Sainte Vierge ne se trouvait plus ; elle avait été détachée de ses fondements, qui existaient encore ; nulle différence entre la nature des pierres restées dans les fondements et la qualité de celles qui composaient le saint édifice ; conformité parfaite dans les mesures pour la longueur et la largeur du bâtiment ". Ce

rapport décisif fut présenté au gouverneur Frangipane par écrit ; et les délégués le confirmèrent par un serment solennel.

Plus de doute possible : c'était bien la maison de la Sainte Vierge, que Dieu avait enlevée miraculeusement aux Infidèles, devenus les maîtres des Lieux Saints, et qu'il avait fait transporter miraculeusement de Nazareth en Dalmatie, dans la nuit du 9 au 10 mai de l'année 1291.

Mais une nouvelle translation miraculeuse devait placer ce trésor des Chrétiens dans la terre privilégiée d'Italie. Le samedi, 10 décembre de l'année 1294, en effet, la Sainte Maison, devenue déjà, en Dalmatie, un lieu de pèlerinage pour les habitants de la Bosnie, de la Serbie, de l'Albanie et de la Croatie, était transportée par le ministère des Anges dans un bois de lauriers (d'où le nom de Lorette), situé à quelques milles de la ville de Récanati, dans la province d'Ancône, où, entre autres prodiges qui marquèrent sa présence en ce lieu, il faut signaler les deux faits suivants. Le bois des lauriers, où les Anges avaient déposé la Sainte Maison étant devenu un repaire de brigands, qui faisaient profession de piller les pèlerins, les Anges transportèrent le petit édifice sur une terre voisine, propriété des deux frères Etienne et Simon Rainaldi de Antiquis, de Récanati. Malheureusement, les offrandes des pèlerins visitant la Sainte Maison, déposées entre les mains des propriétaires du lieu, éveillèrent la cupidité de ces derniers, qui se prirent de querelle, l'un disputant à l'autre la propriété où reposait la sainte demeure. Mais Dieu eut vite fait de cesser le scandale : la Sainte Maison fut transportée miraculeusement au milieu même de la voie publique qui va de Récanati à l'Adriatique.

C'est là que, depuis sept siècles, repose la maison natale de la Sainte Vierge, objet d'un culte spécial et universel, théâtre de nombreux et éclatants miracles, sanctuaire enrichi d'indulgences considérables et de privilèges insignes, aujourd'hui enchâssée dans une magnifique basilique, où les pèlerins ne cessent d'accourir de toutes les parties du monde, heureux de se prosterner avec amour et vénération dans l'humble maison où *le Verbe s'est fait chair*.

Heureux, aussi, dirons-nous, les prêtres de l'Italie, qui pourront bientôt, grâce au décret de Sa Sainteté Benoît XV, restau-

rateur de l'Office de la Translation miraculeuse, relire, tous les ans, cette belle leçon du Bréviaire, dont " la majestueuse simplicité impose le respect : "

*Ipsius Virginis natalis domus divinis mysteriis consecrata, Angelorum ministerio ab infidelium potestate in Dalmatiam prius, deinde in agrum Lauretanum Picenæ translata fuit, sedente sancto Cælestino quinto : eandemque ipsam esse, in qua Verbum caro factum est, et habitavit in nobis, tum pontificiis diplomatibus, et celeberrimâ totius orbis veneratione, tum continua miraculorum virtute et cælestium beneficiorum gratia comprobatur.*

A. H.

---

## LITURGIE ET DISCIPLINE

### DÉCRET DE LA SACRÉE CONGRÉGATION DES RITES.

(Traduction)

#### FÊTE DE LA TRANSLATION DE LA SAINTE MAISON DE LORETTE.

Entre tous les sanctuaires qui, dans l'Église catholique, sont dédiés à Marie, celui de Lorette est tenu avec raison pour le plus célèbre, comme jouissant, depuis environ six cents ans, d'une plus grande vénération et d'un culte spécial : nous voulons parler de la Maison dans laquelle est née la Bienheureuse Vierge Marie, et qui a été consacrée par les divins mystères : car c'est là que le Verbe s'est fait chair. Cette Sainte Maison, transportée d'une manière merveilleuse, jadis, par le ministère des Anges, de la terre sainte de la Palestine, d'abord, en Dalmatie, puis, sur le sol de Lorette, dans la province du Picenum, et placée au sein de l'Église catholique, brille par l'éclat durable des miracles et par la faveur des dons célestes dont elle est enrichie.

Or, la fête de cette translation merveilleuse, fixée, vers la fin du septième siècle, au 10 décembre, comme à son jour propre, a été célébrée, conformément aux rubriques, et sans interruption, avec Office et Messe propres, dans les églises de la province du Picenum ci-haut mentionnée, et, peu à peu, dans les autres régions de l'Italie et dans plusieurs autres pays du monde entier, jusqu'à l'année mil neuf cent treize.

Mus par tous ces motifs, et connaissant parfaitement aussi les vœux ardents de leurs diocésains, pour ne pas dire des catholiques du monde entier, tous les évêques de la province du Picenum, craignant que le culte d'un sanctuaire de la Vierge aussi

vénérable, répandu dans tout l'univers, ne vienne, peu à peu, dans le cours des temps, à subir quelque détriment, ont prié instamment Notre Saint Père le Pape Benoît XV de daigner permettre que la fête de la Translation de la Sainte Maison de la Bienheureuse Vierge Marie, restaurée dans son état primitif, soit célébrée tous les ans.

Notre Très-Saint-Père le Pape Benoît XV, accueillant avec une grande bienveillance cette supplique que le soussigné Cardinal Pro-Préfet de la Sacrée Congrégation des Rites lui a transmise, et aussi à cause de sa dévotion insigne envers la Mère de Dieu, a décrété que la fête de la *Translation de la Sainte Maison de la Bienheureuse Vierge Marie* sera célébrée, chaque année, le 10 décembre, sous le rite double-majeur, avec Office et Messe propres déjà approuvés, et conformément aux Rubriques, dans tous les diocèses de l'Italie et des Iles adjacentes, comme aussi par tous les Ordres réguliers et les Familles religieuses de ces diocèses, y compris ceux qui ont un calendrier spécial.

En outre, Sa Sainteté a daigné permettre que cette même fête de la Bienheureuse Vierge Marie soit accordée, avec les clauses et sous les conditions ci-dessus, à tous les autres diocèses et familles religieuses, à condition cependant que demande légitime en soit faite par les Ordinaires ou Supérieurs respectifs.

Nonobstant toutes choses contraires. Le 12 avril 1916.

Signé : † A. card. évêque de Porto et de Sainte-Ruffine, S.R.C.  
Pro-Préfet.

L. † S. Alexandre VERDE,  
Secrétaire.

### CHRONIQUE DIOCÉSAIN

**Bénédictio papale.** — Le 30 septembre dernier, M. l'abbé Auguste Gosselin a reçu, au 50<sup>e</sup> anniversaire de son ordination sacerdotale, la bénédiction et les vœux du Saint-Père, dans un télégramme du Cardinal Gasparri. M. l'abbé Gosselin avait récemment fait au Saint-Père l'hommage de son dernier volume de l'histoire de l'Eglise du Canada.

**Destruction d'un hospice.** — Mercredi matin, le 27 septembre, un incendie a complètement détruit l'hospice Guay, à Saint-Joseph de Lévis. C'était un bel édifice à cinq étages, en briques, de 180 pieds de longueur sur 50 de largeur. Fondé par Mgr Charles Guay, P.A., en 1901, il renfermait environ 125 personnes, vieillards et enfants. Cet hospice était sous la direction des Sœurs de Notre-Dame du Bon Conseil de Chicoutimi.

**Vêtue et profession religieuse.** — Mercredi matin, 4 octobre, à l'occasion de la fête de saint François d'Assise, il y a eu une cérémonie de vêtue et de profession religieuse chez les Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie, sur la Grande-Allée.

C'est le R. Père Berchmans, O.F.M., du couvent de Québec, qui présida la cérémonie et qui prononça le sermon. Il était assisté du P. Père Simon, O.F.M.

Ont pris le saint habit :

Mesdemoiselles Bernadette Saint-Onge, de St-Etienne-des-Grès, en religion Mère Marie-Plautilla de Jésus ; Dolorès Arana, née à Abando-Belbao, diocèse de Victoria, Espagne, en religion Mère Maria-Minella de Jésus ; Emilienne-Emma Cayouette, de Ste-Justine, en religion Sœur Marie-Césaire de l'Eucharistie.

A prononcé ses vœux perpétuels : Sœur Marie-Erasme de Joseph.

Ont prononcé leurs vœux triennaux : Mère Notre-Dame-de-Liesse ; Mère Marie du Crucifix ; Mère Marie-Evangéline de la Croix ; Mère Basilee de Jésus ; Mère Marie-Bertille de l'Eucharistie ; Mère Marie-Raynold ; Mère Marie-Diodore du Sacré-Cœur ; Sœur Marie-Aquiline du Saint-Sacrement ; Sœur Marie-Zoël de Jésus ; Sœur Marie de Saint-Jovin.

**Départ pour Rome et Paris.** — M. l'abbé Victorin Germain, de la rédaction de l'*Action Catholique* depuis plus de deux ans, est parti, mardi, le 10 octobre, pour Rome, avec M. l'abbé Fernand Belleau, du Séminaire, pour y suivre les cours de théologie thomiste du Collège Angélique. MM. les abbés A. Maheux, du Séminaire, et Henri Raymond, du Collège de Lévis, sont partis, en même temps, pour étudier les lettres à Paris.

## A TRAVERS LES DIOCÈSES

**Montréal.** — Par décision de S. G. Mgr l'Archevêque de Montréal ont été nommés :

M. l'abbé Jules Bourassa, curé de St-Clément ; M. l'abbé Louis-Napoléon Dubuc, aumônier des Frères des Ecoles Chrétiennes au Mont-Lasalle ; M. l'abbé Charlemagne Villeneuve, curé de St-Eustache ; M. l'abbé Armand Paiement, curé de Ste-Clotilde ; M. l'abbé Jos.-Léon Alarie, curé de Ste-Adèle ; M. l'abbé Israël Lachapelle, curé de Chambly-Canton ; M. l'abbé Emile Chartier, secrétaire général de l'Université Laval à Montréal ; M. l'abbé Albéric Picotte, aumônier de la Maison-Mère des Sœurs de la Providence ; M. l'abbé Cuthbert Poirier, aumônier de Villa-Maria ; M. l'abbé Olaüs Plante, vicaire à Sainte-Cunégonde.

—Une belle cérémonie religieuse s'est déroulée, il y a deux semaines, à Saint-Laurent, alors que la ville ainsi que la paroisse ont été consacrées au Sacré Cœur, à la fois par les autorités religieuses et les autorités municipales. Cette consécration religieuse avait lieu à l'occasion de la bénédiction et du dévoilement, sur le parc public situé en face de l'église, d'une statue du Sacré-Cœur.

S. G. Mgr Gauthier, évêque auxiliaire de Montréal, a présidé la cérémonie, qui avait réuni un nombreux clergé et pas moins de trois à quatre mille citoyens de la paroisse et des environs. Le R. P. Louis Lalande, S. J., qui avait prêché une retraite préparatoire de trois jours aux chefs de familles, a prononcé le sermon de circonstance.

— Le R. P. John Coffee, S. J., ancien procureur du Collège de Saint-Boniface, est décédé à l'Hôtel-Dieu, après une courte maladie. Il était âgé de 58 ans. Il était le fondateur de la paroisse de Saint-Ignace, à Winnipeg, où il avait passé six ans.

— S. G. Mgr l'Archevêque de Montréal vient de nommer M. l'abbé Joseph-Louis-Albert Boisseau, ci-devant curé de Saint-Sulpice, dans le comté de l'Assomption, curé de Sainte-Scholastique. M. l'abbé Boisseau succède dans cette paroisse à M. l'abbé Romuald Héту, qui se retire du ministère.

**St-Hyacinthe.** — Dernièrement, la paroisse de St-Bernardin de Waterloo, comté de Shefford, assistait à la bénédiction solennelle et à l'intonisation sur la place publique, devant l'église paroissiale, d'une belle statue du Sacré-Cœur de Jésus. C'est un nouveau triomphe du règne social du Christ-Roi. De plus en plus, au sein de nos populations catholiques de langue française, "le Christ vit, règne et commande".

— Par décision de S. G. Mgr Bernard ont été nommés : MM. les abbés Houle, curé de St-Aimé (Richelieu) ; Cardin, de Sainte-Marie de Monnoir ; Chaffers, de St-Mathieu de Belœil ; Bonin, de Acton Vale ; Noiseux, de St-Liboire (Bagot).

**Chicoutimi.** — Le 21 septembre dernier, S. G. Mgr Labrecque a béni la nouvelle église de Sainte-Zoé des Bergeronnes.

Sa Grandeur était assisté de MM. les abbés Louis Boily, curé de Saint-Jérôme, et Elzéar Lavoie, curé de Saint-Gédéon.

La grand'messe fut chantée par M. l'abbé Edouard Boily, curé des Escoumains, assisté de MM. les abbés Ls. Boily et Elz. Lavoie, comme diacre et sous-diacre.

Le sermon de circonstance fut prononcé par M. l'abbé Jos. Girard, curé de St-Cœur de Marie.

Sa Grandeur assistait au trône, ayant à ses côtés MM. les abbés Arthur Guay, ancien curé des Bergeronnes, et W. Tremblay.

Au chœur, on remarquait : MM. les abbés A. Gaudreault, curé de la paroisse, Adrien Delay, curé de St-Firmin, Jean Bergeron, curé de Tadousac, et F.-X.-Eug. Frenette, procureur de l'Evêché de Chicoutimi.

Cette nouvelle église complètement terminée est construite en bois. Elle a environ 115 pieds de longueur.

**Valleyfield.** — Par décision de S. G. Monseigneur l'Evêque de Valleyfield, ont été nommés :

M. l'abbé N. Bourbonnais, curé de Châteauguay ; M. l'abbé J.-G. Mailloux, curé de St-Antoine Abbé ; M. l'abbé H. Quesnel, curé de Howick ; M. l'abbé Ls-Rolland, vicaire à St-Jean-Chrysostôme ; M. l'abbé A. Maheu, vicaire à St-Polycarpe ; M. l'abbé D. St-Aubain, vicaire à Beauharnois.

**Pembroke.** — S. G. Mgr P.-T. Ryan, évêque titulaire de Clazomène et auxiliaire, depuis quatre ans, de S. G. Mgr Lorrain, a été nommé dernièrement évêque de Pembroke.

**Haileybury.** — S. G. Mgr Latulipe est arrivé de sa longue tournée pastorale dans la partie la plus lointaine de son diocèse.

Parti le 28 juillet, en compagnie du R. P. Guillaume Charlebois, provincial des Oblats, et de M. l'abbé A. Renaud. Sa Grandeur a visité jusqu'aux missions d'Albany et d'Attawapiskat sur la baie James.

Ce n'est qu'à son retour que Mgr Latulipe a pu apprendre l'effroyable désastre qui avait ravagé son diocèse, les pertes de vie, etc. Sa douleur est très grande, mais les nombreux témoignages de sympathie adressés à l'évêché et les secours apportés aux malheureux sinistrés l'ont aussi profondément touché.

Une lettre pastorale publiée par l'Evêque-Missionnaire dit toute l'étendue du désastre, la peine qu'il a ressentie en apprenant ce qui était arrivé, sa résignation dans le malheur, son espérance dans l'aide de Dieu, et sa reconnaissance envers tous ceux qui ont secouru les sinistrés.

**Saint-Boniface.** Le 4 septembre, le Rév. P. Dandurand, O.M.I., célébrait le soixante-quinzième anniversaire de son ordination.

Le vénérable oblat est âgé de quatre-vingt-dix-huit ans.

Le R. P. Dandurand est né à Laprairie, en 1819 et fut ordonné prêtre, en 1841, il entra alors chez les Oblats, à Montréal. Il fut curé de la cathédrale, à Ottawa, de 1848 à 1875, et plusieurs fois administrateur du diocèse, notamment à la mort de Mgr Guigues ; il fut aussi vicaire général.

Il est le doyen d'âge des prêtres de l'Amérique, et peut-être du monde entier. S. G. Mgr Monnier, évêque auxiliaire de Cambrai, présentement âgé de quatre-vingt-dix-sept ans, n'a que soixante-treize ans de prêtrise. Peu de prêtres ont été appelés par la Providence à fournir une aussi longue carrière, et peu de prêtres aussi en ont eu une aussi remplie et aussi fructueuse.

**Keewatin.** — Le 5 septembre dernier, S. G. Mgr Béliveau, archevêque de St-Boniface, sur l'invitation de S. G. Mgr Charlebois, a béni, à Cross Lake, le nouveau pensionnat-école construit pour les enfants sauvages des deux sexes dans cette région.

Au nombre des principaux invités, outre S. G. Mgr Béliveau, on remarquait Mgr Dugas, P.A., vicaire général de St-Boniface, les RR. PP. Cahill, provincial des Oblats, Louis, O.C.R., Girard, C. SS. R., Granger, O.P., Lecoq, Magnan, Rapet, Guy, Thomas, Vézina, Dugas, Ballarçon, O.M.I., MM. les abbés Jubinville, Giroux, Bélanger, Joubert, Picod, Leroux, Moreau, Caron.

La veille, dans la belle chapelle construite par les Oblats près de l'école, S. G. Mgr Charlebois avait officié pontificalement et S. G. Mgr Béliveau avait donné le sermon, traduit, ensuite, en cris par le R. P. Bonald, O. M. I.

Dans la soirée eut lieu un grand feu d'artifice qui ravit d'étonnement et d'admiration la foule des sauvages venus de loin assister à cette fête; et le lendemain on leur donna un grand festin.

Cette école a été construite sous la direction du R. P. Lecoq, O.M.I., aux frais du gouvernement fédéral, qui, on le sait, prend soin des sauvages des réserves comme d'enfants en tutelle. C'est une vaste maison en pierre à quatre étages. Les religieuses Missionnaires Oblates de Saint-Boniface en ont la direction.

Cette mission de Cross Lake a progressé rapidement. En 1901, le R. P. Bonald y passa le premier hiver dans une cabane de sauvage.

**Prince-Albert.** — Les Dames de Sion, qui dirigent l'Académie de N.-D. de Sion, à Prince-Albert, et dont le noviciat devait encore jusqu'ici aller se faire en France, auprès de la Maison-Mère, à Paris, ont établi un noviciat dans cette ville.

### LES LIVRES

R. P. DE NADAILLAC, S.-J. *Étincelles de Foi et d'Amour*. Paris (Gabriel Beauchesne, 117 de Rennes). Vol. in-32 jésus, de 356. Prix : 1.50 franc.

Étincelles de foi vraiment et d'amour, ces pages vont surtout au cœur : elles apprennent petit à petit à s'épancher devant le Dieu de l'Eucharistie ; elles enseignent que la communion est le centre de la vie chrétienne et que la meilleure des préparations à ce banquet sacré consiste à remplir de mieux en mieux ses devoirs d'état, à pratiquer les vertus solides de charité, d'abnégation, d'humilité, en un mot, à se vaincre soi-même. Cet ouvrage est divisé en quarante chapitres, qui forment comme autant de préparations et d'actions de grâces pour la communion. Il rendra service aux personnes pieuses qui se désolent souvent de leur aridité

avant et après la communion. Elles les aideront à s'épancher devant le Dieu de l'Eucharistie et à converser avec lui dans la simplicité de leur foi et l'ardeur de leur amour. La pure doctrine de l'Évangile, de l'Imitation et des Exercices de saint Ignace en forment le fond substantiel.

GEORGES BLONDEL. *La Guerre et le problème de la population.* Paris (P. Lethielleux, 10 rue Cassette). Broch. de 32 pages. Prix : 0.60 franc.

Cette intéressante brochure est une conférence donnée à la Société de Géographie de Paris, par M. Georges Blondel, vice-président de la "Plus Grande Famille", association de pères et mères de famille de cinq enfants au moins. Avec une remarquable compétence, une logique parfaite, une abondance d'arguments dont la précision n'a, cependant, aucune sécheresse, avec une clarté qui permet à tous de comprendre et de juger la question, ou du moins de se former une opinion raisonnée, l'auteur examine le problème, étudie les causes de la dépopulation en France, les conséquences qui en résultent, les remèdes à employer. "La victoire, dit-il en terminant, ne doit pas être seulement le triomphe de la justice et du droit ; elle doit aussi nous permettre de reprendre dans le monde le rang que nous avons perdu. Les moyens de mieux faire sont entre nos mains ; c'est du développement de la natalité que dépend l'avenir de la France."

R. PÈRE TH. HENUSSE, S. J. *Le Royaume de Dieu.* Discours prononcé en l'église de Sainte-Madeleine, à Paris, à l'occasion de l'anniversaire de naissance du Roi des Belges. Paris (P. Lethielleux, 10 rue Cassette). Broch. in-8. Prix : 1 franc.

Il est difficile de résumer mieux, en quelques pages, la doctrine de l'Évangile sur le Royaume de Dieu et les applications pratiques de cette doctrine. Ce royaume de Dieu, il est en nous, en notre âme ; ce que le Christ appelle la vie, c'est une vie intérieure, profonde, divine, qui naît dans l'âme le jour où elle conçoit, sous l'influence de la grâce, Dieu et les relations vitales qui l'unissent à Dieu. Mais cette vie, commencée alors, n'obtiendra sa perfection qu'à la mort et par la mort. Donc, quand l'homme, pour garder sa vie charnelle, sacrifie sa vie intérieure, il perd la vie croyant la sauver ; s'il immole généreusement la première à la seconde, il sauve sa vie en paraissant la perdre. Conclusion : celui-là triomphe du plus grand obstacle qui soit donner sa vie. On entrevoit tout ce que l'orateur a pu tirer de cette pensée et comment le simple exposé de la parole divine évoque constamment l'image du roi Albert ; comment le souvenir de ce qu'il a fait apparaît comme l'illustre confirmation de la doctrine évangélique. Vraiment la lecture de ces pages est fortifiante.

L'ABBÉ S. COUBE. *Le patriotisme de la femme française.* (Paris (P. Lethielleux, 10 rue Cassette). Vol. in-8 écu. Prix : 3.50 francs.

Dans ces pages l'éloquent écrivain nous décrit la femme française accomplissant son devoir patriotique sur le champ de bataille du fer et

du feu, sur le champ de bataille de la prière, sur le champ de bataille de la charité, sur le champ de bataille de l'amour maternel, sur le champ de bataille de l'amour fraternel, sur le champ de bataille de l'amour conjugal, et enfin sur le champ de bataille du sacrifice. Un dernier chapitre — et ce n'est pas le moins original — est intitulé : *Les femmes héroïques de nos alliés* : noble pensée d'un cœur français qui ne veut pas séparer la cause de la France de celle des nations alliées combattant à ses côtés pour le droit et la justice.

En ce beau livre les héroïnes françaises des champs de bataille sont campées en de superbes attitudes : femmes des Chansons de Gestes, femmes des Croisades, — puis Jeanne d'Arc, Jeanne Hachette, Marie Fouré, Philis de la Tour du Pin, et celles qui, de nos jours, ont versé leur sang pour la patrie. Les héroïnes de la prière, de la charité, du sacrifice les suivent — religieuses comme la sœur Julie, — Dames de la Croix-Rouge, — marraines de soldats ou de prisonniers, — mères douloureuses offrant leurs fils à Dieu et à la France.

De nombreuses anecdotes, toujours choisies avec un tact délicat, émaillent cette étude où abondent les envolées poétiques et les conseils pratiques.

G. DE WESSELITSKY. *Russie et Démocratie*.—La pieuvre allemande en Russie. Introduction par Henry Cust. Traduit de l'anglais par M. de Vaux-Phalipau. Paris (P. Lethielleux, 10 rue Cassette). Vol. in-8. Prix : 2.50 francs.

Connaître exactement la force de l'ennemi ; se rendre compte de sa tactique, ce sont là les éléments de la victoire. Vingt-six mois de lutte nous ont instruit de la puissance de l'Allemagne. " *Russie et Démocratie* " nous apprend de quelle façon elle manœuvre en temps de paix.

Monsieur de Wesselitsky reçoit chaque jour des lettres venues de tous les pays et répétant la même chose ; ce que les Allemands ont fait en Russie, ils le font chez nous sous prétexte de banque, de commerce, d'industrie ; nous sommes expropriés purement et simplement.

Français, faites votre inventaire, comptez les financiers, commerçants, industriels teutons qui ont pris votre argent ; regardez vos forêts coupées à blanc, leurs chênes et leurs noyers ont été transformés en crosse de fusils pour vos ennemis ; pesez le fer enlevé aux mines de Lorraine ou de Normandie, les Allemands vous le renvoient sous forme de boulets. Lisez " *Russie et Démocratie* ", vous comprendrez que lorsque la pieuvre allemande s'introduit dans un pays, elle en suce le sang et la moelle et l'étouffe dans ses tentacules. Nul ne pouvait le dire avec plus de force et d'autorité que Monsieur de Wesselitsky ; il y a cinquante ans qu'il lutte contre la Germanie ; il a eu l'honneur d'être expulsé de Berlin sur l'ordre exprès de Guillaume II, et depuis vingt-cinq ans il est en Angleterre le champion de l'alliance Anglo-Franco-Russe.

---

## BULLETIN SOCIAL

---

### FAITS ET ŒUVRES

#### LA DÉLÉGATION PROHIBITIONNISTE DU 4 OCTOBRE

Mercredi dernier, 4 octobre, une importante délégation s'est rendue auprès du gouvernement de Québec.

La qualité et le nombre des délégués, les intérêts divers qu'ils personnifiaient, la nature même de leur demande, non moins que les circonstances qui la motivent, donnent à cette démarche le caractère d'un événement.

Accourus de toutes les parties de la Province, représentant l'épiscopat, le clergé, la magistrature, les professions libérales, les conseils municipaux, la classe bourgeoise et la classe ouvrière, l'élément catholique et l'élément protestant de notre province, plus de trois cents délégués, introduits dans l'enceinte parlementaire, seule assez vaste pour les recevoir, venaient demander au Premier Ministre et à ses collègues réunis la prohibition complète du commerce d'alcool par toute la Province.

Reportons-nous dix ans en arrière. En ce temps-là, l'alcool était chez nous tout-puissant.

Puissant des nombreux préjugés qu'il avait semés dans tous les domaines. *Domaine économique* : c'était commerce nécessaire à la prospérité de l'Etat. *Domaine médical* : c'était la grande panacée guérissant de tous maux. *Domaine social* : se prétendait nécessaire aux relations cordiales entre amis, parents, hommes d'affaires.

Puissant de la complicité des passions humaines. Puissant par sa richesse avec laquelle il savait acheter faveurs et protections efficaces.

Et cependant, les ravages moraux et physiques toujours plus nombreux et plus profonds, qu'il exerçait dans notre peuple, faisaient gémir ceux qui ont charge d'âmes et les citoyens éclairés qui veulent grand et propère l'avenir de notre race.

Un groupe vaillant d'ecclésiastiques et de laïcs, bravant cette toute-puissance, conscients du service qu'ils savaient rendre à la société, forts par-dessus tout de l'appui de Dieu, se mirent à l'œuvre. La haute valeur morale et sociale de ce groupe im-

posa dès l'abord et donna tout de suite au mouvement anti-alcoolique un caractère de distinction qui en fit espérer le succès. Monsieur l'abbé Roy, devenu depuis Monseigneur l'Archevêque de Séleucie, Sir François Langelier, Sir François-Xavier Lemieux, l'Honorable Thomas Chapais, et nombre d'aides tous infatigables de dévouement, se multiplièrent, fondant partout des ligues de tempérance, éclairant le peuple, dénonçant en l'alcool le grand fauteur des crimes et des misères physiques qui affligent la famille et la société. Ils firent bonne justice des préjugés dont s'étayait son commerce, le firent bannir d'un nombre sans cesse accru de centres ruraux, firent restreindre graduellement dans les grands centres son action délétère. Il est juste de dire ici que notre gouvernement a su plus d'une fois seconder les efforts de ces vaillants apôtres de la tempérance. Les trafiquants de liqueurs enivrantes sentirent peser sur leur négoce une loi plus sévère et mieux appliquée. Dix ans durant on façonna l'opinion, on marcha de triomphe en triomphe et, aujourd'hui, l'alcool devenu objet d'universelle réprobation, ne comptant guère, n'a plus besoin que du coup de grâce—mais il le lui faut ! — d'une loi de prohibition pour purger notre province régénérée de sa hideuse présence.

“Le mouvement actuel n'est donc pas un mouvement irréfléchi, inconsidéré, tenté dans un moment d'exaltation, disait Sa Grandeur Mgr Roy, au Premier Ministre et à ses collègues... Depuis dix ans, nous poursuivons la lutte, une lutte patiente et ferme. Nous avons cherché à éclairer le peuple et je crois pouvoir déclarer que notre tâche est terminée... *La conclusion nécessaire de cette lutte, c'est une loi prohibitive pour toute la Province, car si une telle mesure ne vient pas couronner nos efforts, ces efforts vont bientôt menacer ruine...*

“Nous avons travaillé au relèvement moral, social et physique de la race. Nous avons fait remonter vers leur source les ruisseaux empoisonnés, et les réservoirs vers lesquels nous les avons refoulés tentent aujourd'hui, naturellement, de faire couler le poison par des voies souterraines... Si la prohibition ne vient pas tarir ces réservoirs, le poison va reprendre avant longtemps son cours naturel... Le peuple et le clergé ont fait leur devoir... Nous avons l'espoir que le gouvernement va se dire : Mon rôle commence. Il est facile. Nous avons préparé les voies et vous n'avez pas à craindre de faire fausse route.”

Sir F.-X. Lemieux rappelle que la Province de Québec, après avoir donné la première dans le mouvement de la tempérance, se trouve en queue du mouvement prohibitionniste. Il répond à l'objection de la perturbation économique causée par la disparition du commerce de l'alcool, en disant que jamais la Province n'a été plus prospère que depuis dix ans.

“ On boit plus qu'avant, dans les endroits où la prohibition est en vigueur, disent nos adversaires. Mais alors, que ceux-ci nous aident à obtenir une mesure qui fait si bien leur affaire ! ”

Monsieur le Chanoine Massicotte prouve, chiffres en mains, qu'aux Trois-Rivières, le commerce a augmenté de 13 % depuis l'entrée en vigueur du régime prohibitionniste. Monsieur l'abbé Brousseau, curé des Chutes Shawinigan (autre centre prohibitionniste), accuse chez lui, une amélioration du commerce encore plus prononcée. Monsieur Joseph Picard, industriel de Québec, dit que le commerce et l'industrie ne peuvent que profiter d'une telle mesure. Monsieur McPharlan déplore les désordres de l'ivrognerie dans sa ville de Hull et présente une requête des industriels de cette ville demandant la prohibition dans toute la Province.

Monseigneur l'Évêque de Saint-Hyacinthe déclare par la voix de son représentant, Mgr Guertin, qu'il verrait avec bonheur le régime prohibitif, dont jouissent déjà les deux tiers de son diocèse, étendu à toute la province.

Monseigneur Piette de Joliette et M. le curé Choquette du diocèse de Sherbrooke formulent le même vœu au nom de leurs Évêques respectifs.

Il n'y eut pas jusqu'à la Women Christian Temperance Union qui n'eût son porte-parole dans la délégation.

Le Président de la Ligue Anti alcoolique de Montréal, Monsieur le Juge Lafontaine, répond à une proposition du Premier Ministre en disant que la prohibition mitigée excluant la bière et le vin ne serait qu'un leurre.

Monsieur S.-J. Calder, président de la Dominion Alliance, donne les intéressantes statistiques suivantes : A l'heure présente 46 comtés sur 72, 9 villes importantes sur 15, et 1158 villages de la Province de Québec, ont voté la prohibition. Le gouvernement n'a donc rien à craindre, puisque le concours du peuple lui est assuré.

Le Premier Ministre, tout en s'avouant impressionné par l'imposant accord d'une aussi nombreuse délégation, répond que d'autres personnalités importantes croient que l'heure de la prohibition n'est pas encore arrivée. Le gouvernement se trouve donc en présence d'un problème difficile ; mais l'on peut être assuré qu'il donnera aux représentations des délégués une considération non pas banale, mais une considération sérieuse, et qu'il restera digne de la confiance du peuple et de la Province.

Sans vouloir rien préjuger espérons que le gouvernement, convaincu par les témoignages et la personnalité des délégués, constatant, en outre, que ceux-ci représentent, au bas mot, les

trois-quarts de la population de notre Province, décidera de faire le geste sauveur, et que notre Province aura enfin cette prohibition dont elle est seule à ne pas bénéficier.

B.

#### LA PROHIBITION DANS L'ONTARIO

Samedi, le 16 septembre, dit l' " Action Catholique ", la nouvelle loi de tempérance de l'Ontario, adoptée à l'unanimité à la dernière session de la Législature de cette province, est entrée en vigueur.

En conséquence, dans les hôtels, dans les magasins ou dans les clubs, qui, jusqu'à cette date, étaient licenciés, on n'a plus le droit de vendre des liqueurs alcooliques ni même d'en garder.

Le 1er mai 1915, au commencement de la dernière année du règne de l'alcool, il y avait dans toute la province 1,490 débits de boisson sous licence, 1,215 buvettes, 211 magasins de liqueurs, 60 clubs et 4 buvettes ne possédant une licence que pour la vente de la bière et du porter.

Au 1er mai dernier, après le vote de l'acte de tempérance, un délai fut accordé à la plupart de ces débits de boisson, mais environ quarant-neuf avaient été supprimés par le vote de janvier dernier dans diverses municipalités, et quelques-uns avaient été abolis par le Bureau des licences.

L'entrée en vigueur du régime de la prohibition, a fait fermer environ 1,400 débits de boisson dans toute la province d'Ontario.

Les progrès faits par la prohibition en cette province, depuis une quarantaine d'années, sont démontrés par les chiffres suivants :

En 1875, il y avait dans la province 6,185 débits de boissons.

En 1885, par suite de l'application de la loi Scott, ce nombre était réduit à 3,970.

Cette diminution s'est toujours continuée d'année en année. En 1895, il y avait dans la province 3,132 débits de boissons, en 1905, 2 836, et en 1915, on vote enfin la prohibition générale.

---

**Prière aux abonnés de vérifier, à la suite de leur adresse, la date de l'échéance de leur abonnement, et de l'acquiescer s'il y a lieu, le plus tôt possible.**

# LES PRÉVOYANTS DU CANADA

ASSURANCE FONDS DE PENSION

CAPITAL AUTORISÉ - - - - - \$500,000.00

Actif du Fonds de Pension le 30  
juin 1916 - - - - - \$871,994.60

## L'ANNÉE DU MILLION

Progression de la Compagnie jusqu'au 30 juin 1916.

| ANNÉES        | SECTIONS | SOCIÉTAIRES<br>(Actifs) | PENSIONS | ACTIF        |
|---------------|----------|-------------------------|----------|--------------|
| (31 déc) 1909 | 45       | 1,880                   | 5,205    | \$ 16,461.94 |
| 1911          | 224      | 14,228                  | 30,910   | 170,870.80   |
| 1913          | 349      | 24,492                  | 47,957   | 423,745.31   |
| 1915          | 455      | 32,155                  | 61,468   | 772,698.99   |
| 30 juin 1916  | 483      | 33,536                  | 63,943   | 871,994.60   |

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront Les Prévoyants du Canada, lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

**ANTONI LESAGE,**

Gérant-Général.

Bureau Chef : Edifice "Dominion" 126, St-Pierre, Québec,

Bureau à Montréal : Chambre 22, EDIFICE "LA PATRIE";  
X. Lesage, Gérant

Agent à Québec : Stanislas Côté, 134, Ave. Lockwell.

# LA BANQUE NATIONALE

SIÈGE SOCIAL : QUÉBEC.

Capital autorisé : Cinq millions de piastres

Capital payé : Deux millions de piastres

Réserves : Un million neuf cent cinquante-quatre mille piastres



Ces COFFRETS D'ÉPARGNES sont mis à la disposition du public pour favoriser la pratique de l'économie dans toutes les classes de la société.

Nous invitons les cultivateurs et les ouvriers à nous confier un premier dépôt D'UN DOLLAR; ce dépôt leur donnera droit à un coffret qui restera leur propriété jusqu'à ce qu'ils le rendent en bon état à la Banque; celle-ci alors leur remboursera leur dépôt, plus un intérêt, qui sera compté aux taux courant le plus élevé.

Voici un excellent moyen de mettre quelque chose de côté pour les vieux jours ou encore pour l'avenir des enfants.

Nous serons heureux de fournir tous les renseignements voulus concernant ce NOUVEAU SYSTÈME D'ÉPARGNE.

## RAPIDITÉ D'ACCUMULATION D'ÉPARGNES MENSUELLES PLACÉES A 3% INTÉRÊT COMPOSÉ

En supposant qu'un client dépose en banque \$5.00 tous les mois, à compter de la naissance d'un de ses enfants, cette épargne périodique rapportera, en VINGT ET UN ANS, la jolie somme de \$1751.91, capital et intérêts.

Le tableau suivant montre bien la progression rapide de divers montants confiés à notre département d'épargnes :

| Ans | \$5.00               | \$10.00  | \$15.00  | \$20.00  | \$25.00   | \$30.00   |
|-----|----------------------|----------|----------|----------|-----------|-----------|
|     | - PAR MOIS - - - - - |          |          |          |           |           |
| 1   | \$ 60.95             | \$121.92 | \$182.91 | \$243.91 | \$ 304.87 | \$ 365.83 |
| 2   | 123.73               | 247.51   | 371.51   | 495.17   | 618.93    | 742.70    |
| 3   | 188.41               | 376.89   | 565.48   | 754.03   | 942.49    | 1130.97   |
| 4   | 255.05               | 510.19   | 765.48   | 1020.73  | 1275.83   | 1530.97   |
| 5   | 328.72               | 647.53   | 971.53   | 1295.48  | 1619.25   | 1943.06   |
| 6   | 394.44               | 789.00   | 1183.80  | 1578.52  | 1973.05   | 2367.61   |
| 7   | 467.30               | 934.76   | 1402.49  | 1870.13  | 2387.55   | 2804.99   |
| 8   | 542.37               | 1084.92  | 1627.79  | 2170.56  | 2713.06   | 3255.59   |
| 9   | 619.70               | 1239.61  | 1859.89  | 2480.07  | 3099.94   | 3719.80   |
| 10  | 699.38               | 1398.98  | 2099.01  | 2798.94  | 3498.49   | 4198.05   |
| 11  | 781.47               | 1563.17  | 2345.38  | 3127.42  | 3909.09   | 4690.77   |
| 12  | 866.04               | 1732.33  | 2590.19  | 3465.84  | 4332.12   | 5198.37   |
| 13  | 953.17               | 1906.60  | 2860.66  | 3814.48  | 4767.92   | 5721.31   |
| 14  | 1042.93              | 2086.13  | 3130.03  | 4173.67  | 5216.88   | 6260.06   |
| 15  | 1135.38              | 2271.09  | 3407.55  | 4543.71  | 5679.41   | 6815.10   |
| 16  | 1230.64              | 2461.64  | 3698.46  | 4924.93  | 6155.93   | 7386.91   |
| 17  | 1328.78              | 2657.95  | 3988.01  | 5317.67  | 6646.85   | 7976.00   |
| 18  | 1429.87              | 2860.19  | 4291.46  | 5722.29  | 7152.60   | 8582.91   |
| 19  | 1534.03              | 3068.55  | 4604.08  | 6139.15  | 7673.65   | 9208.15   |
| 20  | 1641.35              | 3283.21  | 4926.15  | 6568.61  | 8210.45   | 9852.29   |
| 21  | 1751.91              | 3504.35  | 5257.96  | 7011.05  | 8763.46   | 10515.90  |

## MANDATS D'ARGENT DE LA BANQUE NATIONALE

Nos succursales sont autorisées à émettre des Mandats payables dans tout le Canada, sauf le Yukon, aux taux suivants :

|                        |        |
|------------------------|--------|
| \$ 5.00 ou moins.....  | 3 sous |
| de 5.00 à \$10.00..... | 6 "    |
| de 10.00 à 30.00.....  | 10 "   |
| de 30.00 à 50.00.....  | 15 "   |

Beaucoup de nos clients et le public en général ignorent l'existence de ce service chez nous, le même que celui des Postes et des Messageries (Express); il est plus prompt et tout aussi sûr. Nos Mandats sont payables dans tous les bureaux de banques du Canada, sur présentation et sans commission. Nous vous invitons à profiter de ces remarquables avantages.

# COMPAGNIE CHINIC QUEBEC

ANCIENNE MAISON MÉTHOT FONDÉE EN 1808

MARCHANDS QUINCAILLIERS EN GROS ET  
EN DÉTAIL

FOURNISSEURS ORDINAIRES

DU CLERGÉ, DES FABRIQUES,  
DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES  
ET DES MAISONS D'ÉDUCATION

BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL UN SEUL PRIX

LA MAISON  
**O. LACROIX**

19, RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC,

Sollicite particulièrement le patronage de Messieurs les  
membres du clergé, des communautés religieuses  
et des maisons d'éducation.

TOUJOURS EN MAGASIN :

VIN DE MESSE ITALIEN MARSALA

HUILE D'OLIVE PURE

EPICERIES

PROVISIONS

LÉGUMES

BISCUITS

CONSERVES DE FRUITS

FRUITSSECS

AU PLUS BAS PRIX DU MARCHÉ

FONDÉE AU CANADA EN 188

## F. CERNICHIARO & FRERE

Doreurs, Argenteurs et Nickeleurs sur articles métalliques.

51, RUE SOUS-LE-FORT, (près de l'ascenseur)  
QUÉBEC.

Fabrication et réparation de vases sacrés de toutes descriptions, de chandeliers et autres bronzes d'églises, de coutellerie et argenterie de table.—Ciselure artistique.—Dorure, argenture et nickelure sur métal.—Soudures en or et en argent.—Vente et échange d'orfèvrerie et bronzes d'église.—Spécialité de vernis inaltérable pour bronze.

### VIN DE MESSE "VATICAN"

Certificats d'authenticité et de pureté  
approuvés par S. G. Mgr l'archevêque  
de Montréal. . . . .

PRIX ET ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE.

LAPORTE, MARTIN, Limitée  
584, Rue St-Paul Ouest MONTREAL.

## EMILE JACOT

MONTRES ET HORLOGES DE PRÉCISION

TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ EN TOUS GENRES

OPTIQUE SCIENTIFIQUE

LUNETTES OU LORGNONS  
pour tous les cas d'Amétropie.

95, rue Saint-Joseph, - - QUEBEC

cur  
bibl  
dist  
cent  
et u

1600  
qu'c

men  
tion

L  
47

LA  
I

17

Edite  
Gra  
sépulti  
véque

Artic

Spéc  
scelair

## CATALOGUES DE BIBLIOTHEQUES PAROISSIALES

Nous mettons gratuitement à la disposition de Messieurs les curés qui en feront la demande sept listes de livres choisis pour bibliothèques paroissiales. Cette série imprimée et prête pour distribution comprend deux listes de cent volumes, une de deux cents, une de trois cents, une de quatre cents, une de cinq cents et une de huit cents volumes.

Nous avons aussi des listes manuscrites de 1000, 1300, et 1600 volumes; nous prêterons ces listes manuscrites, à condition qu'on nous les renvoie immédiatement après examen.

Ces listes sont des extraits du Catalogue préparé spécialement par la Commission des Bibliothèques paroissiales de l'Action Sociale Catholique.

**LA LIBRAIRIE GARNEAU**  
**47, rue Buade, - - - - - QUEBEC.**

**LA CIE J.-A. LANGLAIS & FILS**  
**LIBRAIRES - EDITEURS - IMPORTATEURS**  
**GROS ET DÉTAIL**  
**177, RUE SAINT-JOSEPH, - - QUEBEC.**

Editeurs des livres de plain-chant :

Graduel et Vespéral, Paroissien Noté, Extrait du paroissien noté, Ordre des sépultures. Ces livres sont publiés avec l'autorisation de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec.

Agents généraux pour le Canada, des cloches françaises HAVARD.  
GARANTIE DE SATISFACTION.

Articles religieux : Statuettes, Encens, Huile de huit jours, Livres de prières.  
Livres de prix.

Spécialités :—Fournitures d'écoles, Mobilier scolaire, Tableaux de musée scolaire, etc., etc.

Catalogue illustré adressé sur demande.

# ATELIERS DE VITRAUX ARTISTIQUES



POUR EGLISES ET  
RESIDENCES



TRAVAIL DU  
MEILLEUR GOUT



*Sur demande l'on sou-  
met aux intéressés  
dessins et prix.*



**B. LEONARD**  
53, rue St-Jean  
QUÉBEC.

# J. H. GIGNAC, LIMITÉE

MARCHANDS DE BOIS ET MANUFACTURIERS

Bureau : 142, rue de l'Église

Téléphone 5502

QUÉBEC.

BOIS DE CONSTRUCTION DE TOUTES SORTES. — Épinette, Pin blanc, Bois jaune, Bois blanc, Pitchpin, B. C. Fir, Chêne rouge, Chêne blanc, Frêne, Orme, Merisier, Érable, Corisier, Noyer noir, Noyer Tendre, Acajou, Bois rouge, etc., Portes, Châssis, Persiennes, Jalousies, Comptoirs, Divisions, Bancs d'église, Bancs d'écoles, Valises, Sacs de voyage, Suit-Cases, etc.

MOULURES ET MERISIER A PLANCHER.

## PICARD & DUQUET

ENR

HORLOGERS ET BIJOUTIERS

36, rue St-Jean, - - - - - QUÉBEC

MONTRES, HORLOGES et BIJOUX de TOUTES SORTES

Réparations de Montres, Horloges. Ouvrage garanti.

SPÉCIALITÉ : MÉDAILLES ET INSIGNES POUR SOCIÉTÉS.

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS, ETC.

E.-M. TALBOT

TELEPHONE 2421

J.-A.-T. DIONNE

A. A. P. Q., F. R. A. J. C.

A. A. P. Q., A. R. A. J. C.

## TALBOT & DIONNE

ARCHITECTES

14, rue St-Joseph, - - - QUEBEC.

ACHÉTEZ  
— VOS —



# FOURRURES

A LA

MAISON DE CONFIANCE

HOLT, RENFREW & Co., Limited

RUE BUADE,

QUEBEC.

# LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

BANQUE D'ÉPARGNES  
Fondée en 1848

**BUREAU PRINCIPAL**  
**Haute-Ville, Quebec, No 21, rue St-Jean.**

## SUCCURSALES A QUEBEC :

**ST-ROCH**, coin des rues St-Joseph et du Pont.

**ST-SAUVEUR**, No 801 rue St-Valier.

**ST-JEAN-BAPTISTE**, No 479 rue St-Jean.

**BASSE-VILLE**, No 53 rue St-Pierre.

**LIMOILLOU**, Boulevard St-Charles.

## SUCCURSALES A LEVIS :

**RUE COMMERCIALE**, No 103, (au bas de la côte).

**RUE EDEN**, No 20, (sur la côte).

**SONT OUVERTES LES SAMEDIS ET LUNDIS SOIRS**, de 7 à 8.30 hres,  
les succursales suivantes : **ST-ROCH, ST-SAUVEUR, ST-JEAN-  
BAPTISTE, LIMOILLOU et LEVIS RUE EDEN.**

## BANQUES À DOMICILE

Ne pas oublier que la CAISSE D'ÉCONOMIE offre aux familles de petites BANQUES en métal que l'on garde chez soi et dans lesquelles les parents et enfants peuvent placer leur petites économies qui sont ensuite, sur demande, entrées dans un livret que la Caisse leur fournit et sur lesquelles il est payé un intérêt.

## COFFRETS DE SURETÉ

COFFRETS DE SURETÉ à louer au BUREAU PRINCIPAL, et à la SUCCURSALE DE ST-ROCH, pour la garde de débiteures, documents importants, bijoux et autres valeurs.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE, en raison même de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles